PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

5 February 1991 **Doc. 6389**

MOTION FOR A RECOMMENDATION

on the need for a project "Europe-Energy 2000"[1]

presented by Mr SAGER and others

1. Environmental pollution knows no boundaries, and this holds true also for Europe. A co-ordinated, pan-European energy, transport and environmental policy is more necessary than ever, especially since the opening up of Central and Eastern Europe.

2. Although several international organisations are active in the field of energy and the environment, there is no truly European institution in which the countries of Eastern, Central and Western Europe are jointly represented. Thus, neither France, Finland, Iceland nor the countries of Central and Eastern Europe are represented on the International Energy Agency. In the United Nations Economic Commission for Europe all countries of Western, Central and Eastern Europe are represented, but it is a United Nations body. Furthermore, all Central and East European countries are outside the Nuclear Energy Agency, and the International Energy Agency is a worldwide rather than a European organisation.

3. The Council of Europe alone offers the possibility of hosting the necessary permanent forum in which the countries of Eastern, Central and Western Europe could be jointly represented, and where a co-ordinated energy, transport and environmental policy could be established. The Council of Europe should therefore prepare a project of this kind, which should, on the one hand, aim at reducing to a minimum environmental pollution and, on the other, strive to secure a more environment-friendly and safe energy production.

4. Such a project, to be called "Europe-Energy 2000", could have the following components:

1. Referred to the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities; and to the Committee on Science and Technology, for opinion: Reference No. 1720 (Standing Committee, 11 March 1991).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

5 février 1991 **Doc. 6389**

PROPOSITION DE RECOMMANDATION

sur la nécessité d'un plan «Energie Europe 2000»[1]

**présentée par M. SAGER
et plusieurs de ses collègues**

1. La pollution du milieu naturel ne connaît pas de frontières: c'est une vérité qui vaut autant pour l'Europe que pour le monde. Une politique paneuropéenne coordonnée de l'énergie, des transports et de l'environnement est plus nécessaire que jamais, surtout depuis l'ouverture de l'Europe centrale et orientale.

2. Bien que plusieurs organismes internationaux s'occupent activement du domaine énergétique et de l'environnement, il n'existe pas d'institution véritablement européenne représentant à la fois tant les pays d'Europe centrale et orientale que ceux d'Europe occidentale. Ainsi, ni la France, ni la Finlande, ni l'Islande, ni les pays d'Europe centrale et orientale ne sont représentés à l'Agence internationale de l'énergie. Tous les pays de l'Europe occidentale ainsi que de l'Europe centrale et orientale sont représentés au sein de la Commission économique pour l'Europe, mais celle-ci est un organe des Nations Unies. D'autre part, tous les pays d'Europe centrale et orientale sont exclus de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire, et l'Agence internationale de l'énergie est un organisme de caractère mondial et non européen.

3. Seul le Conseil de l'Europe offre la possibilité d'assurer le forum permanent nécessaire dans lequel les pays d'Europe centrale et orientale, aussi bien que ceux d'Europe occidentale, puissent être représentés, et où il soit possible d'établir une politique coordonnée de l'énergie, des transports et de l'environnement. Le Conseil de l'Europe doit, par conséquent, préparer un projet de ce genre qui, d'une part, vise à réduire à un minimum la pollution du milieu naturel et, d'autre part, assure une production d'énergie plus sûre et plus inoffensive pour l'environnement.

4. Un tel projet, qu'on peut appeler «Energie Europe 2000», pourrait comprendre les éléments suivants:

1. Renvoyée à la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux; et à la commission de la science et de la technologie, pour avis: Renvoi n° 1720 (Commission Permanente, 11 mars 1991).

i. "Eurotransport 2000", seeking to modify the European transport and traffic system (railways, roads and air), with the goal of achieving a stabilisation in the consumption of fuel at the 1990 level until the year 2000, and a reduction in fuel consumption by 25% until the year 2010 (for instance by expanding public transport and making it more attractive, building new motor vehicles and reducing to a minimum private and industrial transport);

ii. "Eurosun 2000", aiming at the installation, by the year 2000, of solar energy generators in all Europe, producing at least 100 watts per citizen, and 200 watts per citizen by the year 2010 (also using aeolian and geothermal energy);

iii. "Energeast 2000", with the ambition of making 20% of the houses and apartments in Central and Eastern Europe energy-efficient by the year 2000, to be increased to 50% by the year 2010;

iv. "Ampèreast 2000", aiming at the replacement, by the year 2000, of 20% of the coal-burning plants in Central and Eastern Europe (brown coal), to be increased to 60% by the year 2010;

v. "Hydrogen 2000", implying the construction of a European pilot plant for the production of solar hydrogen, including investments for the use of this energy, for instance in vehicles. A plant with a 1 000 megawatt capacity should be ready by the year 2000, to be supplemented, by the year 2005, by four additional plants;

vi. "Atom 2000", aiming at the construction, by the year 2000, of two prototypes of new, inherently secure, nuclear reactors, with a capacity of between 200 and 500 megawatts;

5. Accordingly, the Assembly recommends that the Council of Europe set up an intergovernmental energy and transport committee to supplement the considerable activities already pursued by several committees of the Parliamentary Assembly, and consider establishing a new parliamentary committee to deal specifically with energy and transport problems.

i. «Eurotransport 2000», qui tendrait à modifier le système européen de transport et de circulation (chemins de fer, routes, voies aériennes), dans le but notamment de stabiliser la consommation de combustible au niveau de 1990, jusqu'à l'an 2000, et de la réduire ensuite de 25 % jusqu'à l'an 2010 (par exemple par un développement des transports publics et un effort pour rendre ceux-ci plus attrayants, par la conception de nouveaux véhicules motorisés et la réduction au minimum des transports privés et industriels);

ii. «Eurosoleil 2000», qui viserait à installer, d'ici à l'an 2000, des générateurs d'énergie solaire dans toute l'Europe, qui produiraient au moins 100 watts par citoyen et 200 watts par citoyen vers l'an 2010 (avec utilisation concomitante des énergies éolienne et géothermique);

iii. «Energest 2000», dont l'ambition consisterait à rendre énergétiquement efficaces, d'ici à l'an 2000, 20 % des maisons et appartements d'Europe centrale et orientale, proportion qui atteindrait les 50 % vers l'an 2010;

iv. «Ampèrest 2000», qui viserait au remplacement pour l'an 2000 de 20 % des usines d'Europe centrale et orientale fonctionnant au charbon (lignite), la proportion devant s'accroître à 60 % vers l'an 2010;

v. «Hydrogène 2000», qui impliquerait la construction d'une usine pilote européenne pour la production d'hydrogène solaire, y compris des investissements pour l'emploi de cette énergie, par exemple pour les véhicules. Une usine d'une capacité de 1 000 mégawatts devrait fonctionner en l'an 2000, quatre autres usines devant s'y ajouter pour l'an 2005;

vi. «Atome 2000», visant à la construction, pour l'an 2000, de deux prototypes de réacteurs nucléaires sûrs, d'une capacité de 200 à 500 mégawatts.

5. L'Assemblée demande, par conséquent, au Conseil de l'Europe de créer un comité intergouvernemental de l'énergie et des transports, pour ajouter aux activités considérables déjà poursuivies au sein de l'Assemblée parlementaire par plusieurs commissions et d'envisager la création d'une nouvelle commission qui serait appelée à traiter tous les problèmes de l'énergie et du transport.

Signed: *Signé:*

Sager, Grendelmeier, Jung, Moreira, Amaral, Conceição, Miville, Vieira Mesquita, Kempinaire, Soares Costa, F. Caccia, Demiralp, Eser, Verbeek, Irmer, Sir Russell Johnston